BULLETIN SPÉCIAL AU DEVOIR

ANNULATION DU GALA DES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC – ÉDITION 2020

Considérant l'évolution de la situation entourant le coronavirus (COVID-19) et les mesures annoncées par les gouvernements pour les semaines à venir, des discussions ont eu lieu entre les représentants de la Fédération de la police nationale, de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, de la Fraternité des policiers et policières de Montréal et de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec, concernant la tenue du gala prévu au mois de novembre prochain. La décision a été prise à l'effet d'annuler le gala pour l'année 2020.

Veuillez prendre note que les candidatures que nous avons déjà reçues seront gardées en suspens pour l'an prochain. Vous pouvez continuer à transmettre des candidatures en tout temps directement au soussigné par courriel (simard@appq-sq.qc.ca). Vous pouvez également soumettre des candidatures en vous rendant sur le site Web officiel des Prix Policiers du Québec sous la rubrique Soumettre une candidature. Votre proposition devra comporter les éléments suivants :

- une description de l'acte professionnel ou du travail accompli;
- les motifs pour lesquels vous croyez que cette candidature doit être retenue.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter pour votre excellent travail auprès de la population en cette période difficile.

Prenez bien soin de vous et de vos proches! Surtout, n'oubliez pas de suivre les consignes de la Direction de la santé publique autant à votre travail qu'à votre domicile.

Alphée Simard
Vice-président en santé et sécurité du travail
et aux ressources matérielles

AS/jl